



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, le lundi 22 décembre 2025

Stop arnaques : la campagne s'affiche près de chez vous !

Après une première phase digitale, la campagne « Stop arnaques » lancée par l'IEDOM et l'IEOM prend une nouvelle dimension ! Du 25 décembre 2025 au 1^{er} janvier 2026, elle s'installe dans l'espace public en Guyane à travers un dispositif d'affichage urbain grand format.

L'objectif reste inchangé : alerter les usagers bancaires ultramarins sur les risques de fraude et les bons réflexes à adopter.

Trois types de fraude sont ciblées :

- Le faux conseiller bancaire
- Le crédit sans conditions
- La fraude au chèque

Quand on tient à son argent, on le retient !

Les visuels colorés et percutants, déjà diffusés en ligne, s'affichent désormais dans les rues, et les lieux de passage pour toucher un public encore plus large. Le ton reste direct et les messages clairs : il s'agit de rappeler que personne n'est à l'abri des arnaques, et que des gestes simples peuvent éviter de lourdes conséquences.



Découvrez la campagne STOP ARNAQUES de l'IEDOM et l'IEOM sur notre site
<https://stop-arnaques.iedom-ieom.fr/>

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contacts presse : OLLIVIER Florent – tél : 05 94 29 36 59, CARIOU Adrien - tél : 05 94 29 36 80,

IEDOM-CAYENNE-ETUDES-Guyane@iedom.fr